



les jeudis du PLAN LOCAL D'URBANISME PLU



"Préparons ensemble l'avenir de nos quartiers"

Lyon et son agglomération vont revoir et modifier leur Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat. Le PLU-H est un ensemble de documents qui donne toutes les règles d'aménagement urbain et qui inscrit sur des cartes la fonction de tous les secteurs de la ville.

Les choix du nouveau PLU-H seront essentiels pour les vingt ans à venir. Nous avons à débattre des grandes orientations dans de nombreux domaines : l'habitat, la mixité sociale, les déplacements urbains, les équipements publics, la nature en ville, le développement économique...

Sur un tel sujet, qui engage l'avenir de l'arrondissement, un long dialogue avec les habitants a commencé. Nous souhaitons que tous les Croix-Roussiens qui le désirent puissent faire entendre leur point de vue : l'avis de tous est essentiel, afin de donner ensemble un sens à notre quartier. Les enjeux sont essentiels : préserver le cadre de vie, maintenir des quartiers dynamiques, préparer l'avenir de nos enfants, assurer la solidarité, maintenir la variété urbaine.

Notre arrondissement est le premier à organiser un tel dialogue général et prolongé. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu de septembre à novembre 2012 sur les grandes orientations : le patrimoine, le logement, les espaces publics, les déplacements, le développement économique, la nature en ville. Une première restitution publique a été faite en le 19 janvier en mairie.

Des réunions publiques par quartiers sont en cours, au plus près des Croix-Roussiens, pour des projets précis et concrets. Vous en trouverez le tableau en page 4. Une synthèse sera présentée en juin.

Vous pouvez recevoir sur simple demande les comptes rendus des réunions précédentes, nous poser une question ou nous faire une proposition.

A bientôt dans les réunions de concertation.

David Kimelfeld

Maire du 4^e arrondissement
de Lyon



Jean Truc

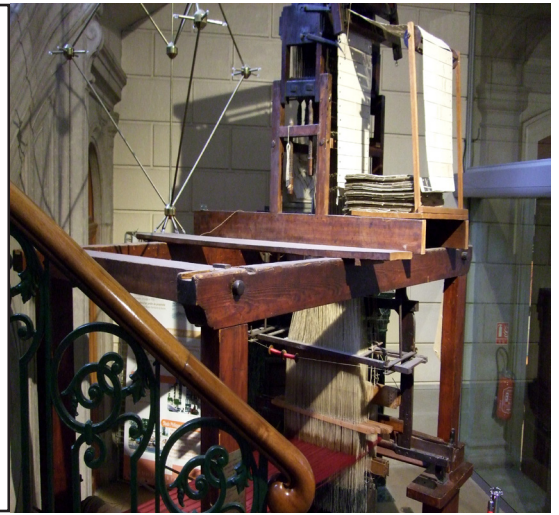
Adjoint au Maire du 4^e
délégué à l'Espace
Public, au Patrimoine,
à la Démocratie
Participative,
et au Logement.



La ville comme on l'aime, plus proche

Le patrimoine

- Protéger les places centrales et la Grande-rue.
- Poursuivre l'inventaire des bâtiments remarquables.
- Réserver des emplacements pour créer un itinéraire patrimonial.
- Créer une « aire de valorisation » pour protéger le quartier canut, aux beaux immeubles-ateliers.



Le développement économique

- Préserver les zones d'activité.
- Favoriser la mixité fonctionnelle (activités, services, logements).
- Inventorier les secteurs « mutables » pour y installer de nouvelles activités.
- Maintenir des commerces et des services de proximité.
- Protéger les rez-de-chaussée des rues les plus commerçantes.
- Travailler à une meilleure gestion des livraisons.



Le logement et l'habitat

- Répondre à la forte demande de logements.
- Garantir la mixité sociale.
- Reconstruire la ville sur elle-même pour éviter l'étalement urbain et protéger la nature.
- Rénover l'habitat ancien, en favorisant l'isolation des bâtiments.
- Construire de nouveaux logements, de manière mesurée et équilibrée.

Espaces publics et Déplacements

- Rendre ces espaces accessibles à tous.
- Réaménager la petite place de la Croix-Rousse et le Clos Jouve, pour intégrer les nouveaux usages.
- Poursuivre la requalification du quartier Serin et du cours d'Herbouville.
- Prévoir l'évolution des quartiers au nord de la rue Hénon.
- Renforcer les modes doux.
- Privilégier les transports en commun.
- Développer les parkings-relais.



La nature en ville

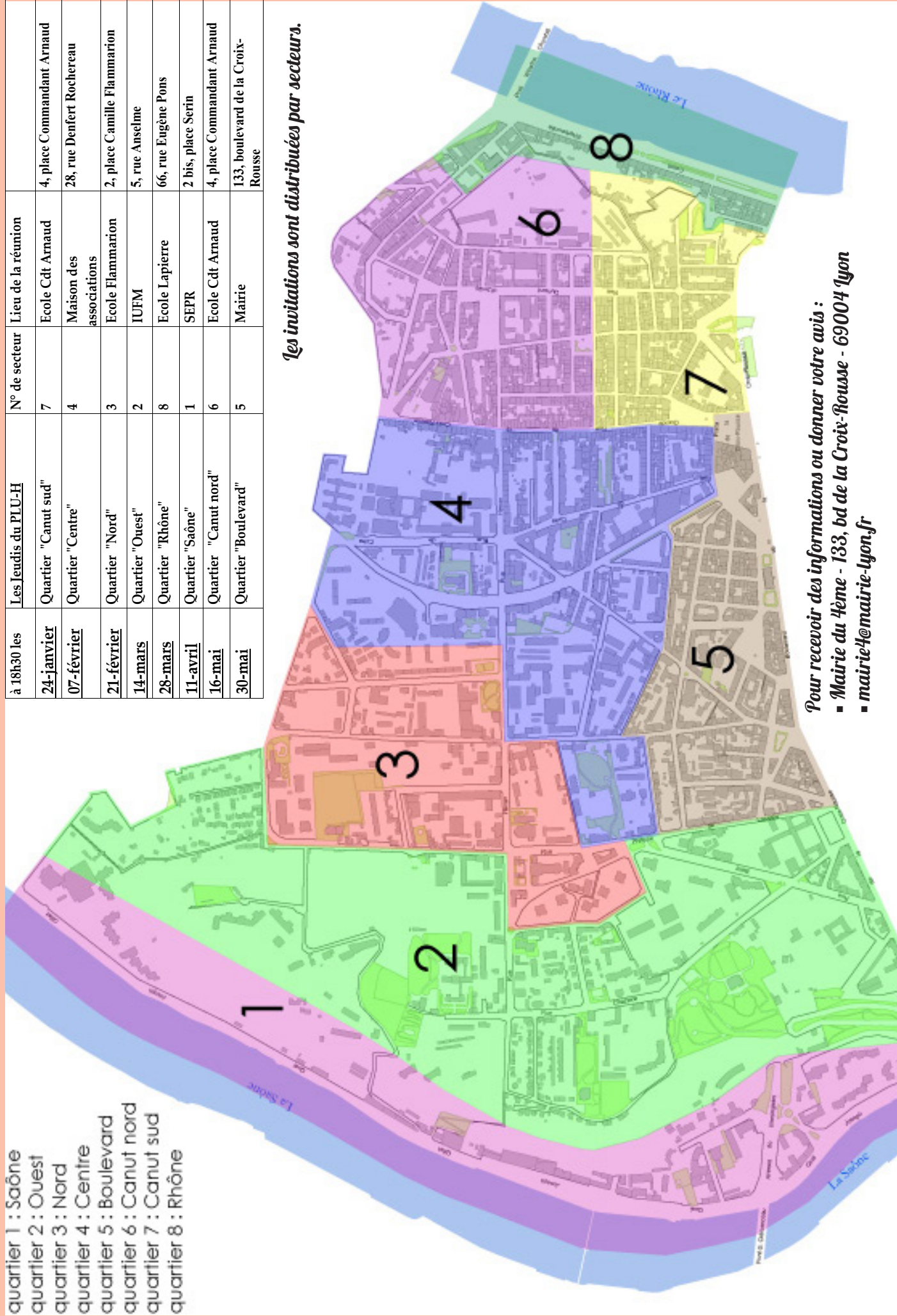
- Développer les espaces verts au cœur des quartiers, les « doigts verts ».
- Repérer et protéger les arbres remarquables.
- Créer un nouvel espace vert à l'est, secteur le moins favorisé en ce domaine.
- Maintenir des retraits végétaux et des espaces boisés classés.
- Prévoir des emplacements réservés pour créer un itinéraire « vert ».
- Relier cet itinéraire aux fleuves en créant des sentiers dans les balmes.



quartier 1 : Saône
 quartier 2 : Ouest
 quartier 3 : Nord
 quartier 4 : Centre
 quartier 5 : Boulevard
 quartier 6 : Canut nord
 quartier 7 : Canut sud
 quartier 8 : Rhône

à 18h30 les	Les Jéudis du PLU-H	N° de secteur	Lieu de la réunion	
<u>24-janvier</u>	Quartier "Canut sud"	7	Ecole Cdt Arnaud	4, place Commandant Arnaud
<u>07-février</u>	Quartier "Centre"	4	Maison des associations	28, rue Denfert Rochereau
<u>21-février</u>	Quartier "Nord"	3	Ecole Flammariou	2, place Camille Flammariou
<u>14-mars</u>	Quartier "Ouest"	2	IUFM	5, rue Anselme
<u>28-mars</u>	Quartier "Rhône"	8	Ecole Lapierre	66, rue Eugène Pons
<u>11-avril</u>	Quartier "Saône"	1	SEPR	2 bis, place Serin
<u>16-mai</u>	Quartier "Canut nord"	6	Ecole Cdt Arnaud	4, place Commandant Arnaud
<u>30-mai</u>	Quartier "Boulevard"	5	Mairie	133, boulevard de la Croix-Rousse

Les invitations sont distribuées par secteurs.



Pour recevoir des informations ou donner votre avis :
 ■ Mairie du 4ème - 133, bd de la Croix-Rousse - 69004 Lyon
 ■ mairie4@mairie-lyon.fr